

Le "Baluchonnage" ou formule de répit à domicile innovante



Ph. Bruniaux gériatre, V. Charmasson IDE référente, A. Pijoff neuropsychologue
L. Lécrivain psychologue, E. Prost-Boucle assistante sociale, A. Murcier directeur.
CH Arbois, 23 rue de l'Hôpital 39600 Arbois

Introduction

La notion de répit est au centre du questionnement de l'équipe pluridisciplinaire du CH Arbois (Arbois chef lieu d'un canton de 6200 habitants dans le Jura) et l'a conduit à lancer une enquête locale. Réalisée sur un canton vieux et vieillissant (le plus vieillissant du département pour les + de 75 ans), celle-ci nous amène à penser que cette situation est généralisée à notre département rural. Ainsi le « baluchonnage », concept proposé au Québec, offre une solution de remplacement 24h/24 de l'aidant, au domicile de la personne aidée, par un professionnel qualifié et pour une durée pouvant aller de 3 heures à 3 jours. Ainsi l'aidant part se reposer avec son baluchon et le professionnel vient s'installer à domicile avec son baluchon. Encore peu développé en France, ce service expérimental pourrait être une réponse.

Objectifs

Les avis concernant la prise en charge habituelle du malade, la nécessité de repos de l'aidant et son changement de vie, sa volonté de passer la main à des professionnels sont analysés.

Les souhaits de l'aidant concernant cette formule sont également demandés : durée du répit, nombre de séjour de répit par an, coût acceptable pour la famille.

Le « baluchonnage » c'est :

- permettre aux aidants de prendre du répit en toute tranquillité durant 3 heures à 3 jours sans déracinement du proche.
- soutenir les aidants dans l'accompagnement de leur proche.

Méthodes

Une enquête sous forme d'un questionnaire papier a été réalisée auprès des bénéficiaires des services de l'Aide à Domicile en Milieu Rural, de l'accueil de jour et patients de SSR, l'enquête portait sur les aides en direction des aidants, soit 300 questionnaires distribués. Ce sont les aidants (conjoint ou enfants) qui ont répondu aux questions. Le taux de réponse avoisine les 10%.



Le centre hospitalier d'Arbois.



Résultats et discussion

- les personnes confrontées aux maladies cognitives sont plus sensibles à obtenir une aide et un répit car pour beaucoup la fatigue s'est installée. Celle-ci est à l'origine partielle ou complète, dans 60 % des cas, d'arrêt de leurs activités externes,
- la plupart des aidants (57%) expriment le besoin de se reposer ; 33 % n'ont pas ce besoin car en activité,
- 71 % expriment une demande de répit et autant souhaitent « passer la main à un professionnel »,
- les avis sont partagés quand à la durée et la fréquence de l'aide : de un à plusieurs jours, 2 à 4 fois/an voire plus de 4 fois/an,
- s'agissant de l'aspect économique, le seuil de participation se situerait à 70 € sachant que la plupart des réponses plaident pour une participation journalière à 50 € maximum.

L'enquête a ainsi permis de mieux connaître l'attente des aidants, de bien montrer le rôle que joue déjà les services d'aides à domiciles. Elle ouvre la perspective de proposer ce nouveau service avec un personnel (AMP/ASG) formé à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et à l'écoute, avec une durée de prestation allant de 3 heures à 3 jours.

Conclusion

Le CH a proposé à l'ARS dans le cadre d'un appel à projet cette action qui sera intégrée dans une plate-forme de répit et d'accompagnement des aidants familiaux. Après accord en novembre, le service débutera en 2013. Le coût pour la famille sera de 50 € /j.

Une visite préalable à domicile afin de connaître le quotidien de la personne à aider est prévue. Pour assurer le 24h/24 en continu et afin de respecter la notion de durée du travail, il y aura l'intervention de deux professionnels.